



## Commission des dynamiques territoriales

### 700 - Aménagement du territoire

#### 7 - Orientations stratégiques pour la politique publique départementale en matière d'Aménagement du territoire

##### Rapport n° CD/2017/076

##### Service Chef de file :

M - Mission réseaux et infrastructures

##### Service(s) associé(s) :

L - Mission habitat, aménagement et développement durable

##### Résumé :

Les compétences du Département en matière d'aménagement du territoire placent notre collectivité dans un rôle d'acteur central et incontournable de l'espace alsacien dans une vision à 360° résolument transfrontalière et interdépartementale.

Aujourd'hui, le Département se positionne clairement comme 1er aménageur du Bas-Rhin pour, au travers d'une politique ambitieuse et déterminée, concilier le soutien à l'attractivité résidentielle et économique, le bien-être et la mobilité des Bas-Rhinois, ainsi que la préservation de l'environnement, avec la volonté d'assurer le développement durable de territoires connectés et attractifs.

Cette volonté est clairement affirmée par l'inscription au budget 2018 de 120 M€ de crédits d'investissements, qui vont générer par effet levier plus d'1,5 milliards d'euros investis dans l'économie bas-rhinoise favorisant ainsi l'emploi et l'insertion professionnelle.

##### **Aménagement du territoire : le Département 1<sup>er</sup> aménageur du Bas-Rhin**

Le Département est le garant des solidarités et des cohésions territoriales. Il assume ce rôle au travers d'une stratégie d'aménagement du territoire sur l'ensemble de ses compétences : infrastructures, habitat, numérique, tourisme, collèges, aménagement rural, espaces naturels.

Le Département s'investit fortement pour renforcer l'attractivité économique et résidentielle des territoires et développer un écosystème favorable à la création et au maintien de l'emploi.

Positionné et reconnu en tant qu'animateur et fédérateur de proximité, il entend ainsi accompagner et dynamiser les territoires pour développer un écosystème local répondant aux besoins de ses habitants, mais également de ses entreprises, en facilitant et en accompagnant leurs projets de développement sur le territoire bas-rhinois.

A ce titre, le Département poursuit son soutien aux 5 plateformes départementales d'activités qui maillent le territoire depuis l'Alsace Bossue jusqu'à l'Alsace centrale en passant par la bande rhénane nord. Il entend faciliter sur ces sites, mais également d'une manière générale, l'installation, le maintien et le développement de l'activité économique, génératrice d'emploi et d'une image attractive pour le territoire.

L'objectif est d'inscrire une Eurométropole de Strasbourg forte dans un territoire bas-rhinois fort, et de donner leur juste place aux territoires ruraux, à la fois comme territoires producteurs de richesse économique (tissu industriel, tourisme, agriculture et filières d'énergies renouvelables) et comme territoires de services aux habitants (maillage de polarités urbaines porteuses de services publics, commerciaux, de loisirs et de santé...).

Au-delà du périmètre départemental, cette vision stratégique de l'aménagement du territoire soutient la dynamique du territoire alsacien et vise à construire des partenariats « à 360 degrés ». Loin d'être un territoire de frange, le Bas-Rhin s'inscrit au cœur de l'Europe : il porte une vision maillée et connectée de l'aménagement du territoire qui comprend les relations des bourgs-centre et des villes à l'échelle transfrontalière (Karlsruhe, Offenbourg, Lahr, Freiburg,...) et interdépartementale (Bitche - Sarreguemines, Colmar, Mulhouse, Saint-Dié des Vosges, etc).

Le Département entend également pleinement jouer son rôle de chef de file de la politique de l'habitat sur le territoire départemental et d'interlocuteur de référence des Communes, des intercommunalités, des opérateurs de l'habitat (promoteurs, bailleurs sociaux, associations et aménageurs) et des propriétaires privés, bailleurs ou occupants.

### **Investir** : *pour construire le département de demain*

- Investir dans les grands projets nécessaires à l'aménagement et l'égalité des territoires notamment en matière d'infrastructures : le Département assure un rôle essentiel dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage publique sur son patrimoine propre (routes départementales, espaces naturels sensibles, Canal de la Bruche, Château du Haut-Kœnigsbourg, Le Vaisseau, les collèges, etc) et pour la mise en œuvre de la desserte en Très Haut Débit.

- Investir aux côtés des collectivités locales et de l'Etat dans les projets structurants qui feront levier sur l'emploi et le développement des territoires, à travers les futurs contrats départementaux, dans une dynamique de partenariat.

- Investir dans la formation des citoyens de demain et le soutien à l'économie verte, car les filières d'avenir et les évolutions sociétales de demain se préparent dès aujourd'hui et dès leur plus jeune âge.

### **L'habitat** : *une politique départementale renouvelée qu'il est proposé d'inscrire dans un nouveau Plan Départemental de l'Habitat 2018-2023*

Le territoire alsacien bénéficie d'un maillage dense de villes et de bourgs-centre qui assure à la population une offre de services unique dans l'Est de la France et contribue à son identité et à un développement équilibré des territoires : c'est une des forces du Bas-Rhin sur laquelle il appuie son développement. C'est un des atouts essentiels pour consolider son attractivité résidentielle et économique globale, dans le cadre d'une stratégie fondée sur le triptyque emploi/services/logement qui a vocation à s'exprimer dans le Plan Départemental de l'Habitat (PDH), le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) et le Plan Départemental pour l'Emploi et l'Inclusion (PDEI).

Afin de répondre aux besoins en matière d'habitat sur les territoires et aux besoins de leurs habitants, le projet de PDH 2018-2023 à l'étude s'est fixé 4 objectifs stratégiques :

- Développer des territoires intelligents. Le concept de « Smart City », aujourd'hui popularisé à l'échelle des villes et métropoles doit pouvoir se décliner sur l'ensemble des territoires, afin de proposer des gouvernances participatives et des solutions technologiques permettant de mieux gérer les ressources, de développer de nouveaux services et usages autour du logement, du quartier ou de la ville. Le

Département, du fait de sa proximité avec les habitants dans plusieurs domaines d'action, est favorablement placée pour impulser et dynamiser une telle démarche ;

- Encourager la transition énergétique de l'habitat. A la fois enjeu environnemental, sociétal et économique, elle constitue un véritable levier de développement et d'aménagement du territoire. L'exécutif départemental souhaite que le Département s'engage dans la transformation vers un territoire à énergie positive en améliorant la gestion du mix énergétique et en engageant une réflexion à la parcelle ou à l'opération pour favoriser les énergies renouvelables. Cette ambition s'inscrit notamment dans le rôle de chef de file du Département en matière de lutte contre la précarité énergétique ;
- Accompagner les nouveaux modes d'habiter, car habiter un territoire, une ville, un bourg, ne peut plus se concevoir de manière uniforme et intangible : les besoins des habitants sont de plus en plus diversifiés, en fonction de leur style de vie, de leurs activités professionnelles et sociales, de leur handicap ou de leur avancée en âge ;
- Initier la maison alsacienne du XXIème siècle, afin d'encourager les projets de valorisation du patrimoine bâti alsacien, en appui de la stratégie culturelle et touristique du Département, et d'enrayer le processus de disparition des maisons alsaciennes traditionnelles. L'enjeu est de trouver une voie nouvelle, partenariale et concertée pour soutenir des modèles économiques et esthétiques dans la construction neuve ou la réhabilitation, capable d'allier le respect d'une identité patrimoniale locale avec les codes d'un mode de vie contemporain, voire même visionnaire sur l'avenir.

Le renouvellement de la délégation des aides à la pierre de l'ANAH et de l'Etat, à laquelle le Département adosse sa politique volontariste, permettra de continuer à soutenir dès 2018 la production, la rénovation et l'adaptation du parc public et privé.

Il est proposé, pour l'année 2018, de consacrer à la poursuite de cette politique ambitieuse et volontariste du Département 13,7 M€ en crédits d'investissement et 5,9 M€ en crédits de fonctionnement.

Au service de cette ambition collective, le Département structure et mobilise l'ensemble de ses partenaires de l'ingénierie publique : bailleurs et opérateurs membres du GIE Viabitat67, EPF d'Alsace, ATIP, CAUE, mais également SYCOPARC, ADIRA, ADT, Alsace Archéologie, SDEA, etc...

Il est proposé de consacrer un budget de 7 300 000 € pour 2018 en matière d'ingénierie publique à destination des collectivités bas-rhinoises

### **Des projets emblématiques** avec des objectifs ambitieux : le Plan Territoires Connectés et Attractifs

2018 sera marquée par l'atteinte du "régime de croisière" du Plan Territoires Connectés et Attractifs arrêté en juin 2017. Le renforcement des relations transfrontalières et interdépartementales et l'amélioration de l'accessibilité à l'Eurométropole de Strasbourg, objectifs phares de ce plan, traduisent concrètement la volonté et la vision à 360° d'un Département au cœur de l'Europe.

La proposition d'inscription de 10 M€ au budget 2018 permettra l'achèvement, la poursuite et la mise en chantier de projets emblématiques et porteurs d'avenir pour les Bas-Rhinois et le développement économique :

- Aménagement de la RD 1004 autour de Marmoutier,
- Travaux pour le contournement de Dossenheim-sur-Zinsel,

- Reconstruction des ponts sur le Rhin à Gamsheim en vue de la sécurisation du franchissement du fleuve pour les cyclistes et les piétons,
- Suppression du PN20 à Molsheim,
- Rectification de la RD 111 à Duppigheim,
- Aménagement de la RD 1420 à Wisches,
- Liaison RD 1420–RD 392 à Dorlisheim/Mutzig.

Les études pour les autres grands projets : liaison A4–Lorentzen, sécurisation des axes Haguenau-Bitche ou Molsheim–Saint Dié, RD 1083 à Ichtratzheim, etc, se poursuivront dans la perspective d'un investissement global de 50 M€ sur la période 2017-2021 pour les opérations routières structurantes du Plan Territoires Connectés et Attractifs.

L'amélioration de l'accessibilité à l'Eurométropole de Strasbourg, capitale et poumon économique du Bas-Rhin constitue une priorité une nouvelle fois pleinement affirmée et assumée par le Département. La participation aux grands projets structurants du territoire dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, pour la construction de la Rocade Sud, l'aménagement multimodal de l'entrée Ouest de Strasbourg, le projet de requalification de l'autoroute A 35 dans l'agglomération de Strasbourg, et bientôt le contournement de Châtenois traduisent de manière concrète l'engagement sans faille du Département au service du rayonnement de la capitale alsacienne et européenne.

Par ailleurs, et il convient de le souligner, la charge financière de l'entretien des routes transférées au 1er janvier 2017 à l'Eurométropole de Strasbourg continue d'être supportée par le budget départemental à hauteur de 3,1 M€ annuels, dont plus d'1 million par an pour des voies nouvelles.

Pour le réseau routier existant, les fondamentaux de la politique routière départementale basés sur la sauvegarde et l'entretien du patrimoine, le maintien de la viabilité en toutes saisons et la bonne gestion du domaine public, garantissent l'accès en toute sécurité des Bas-Rhinois à l'ensemble du territoire et aux différents pôles d'attractivité.

Ces impératifs nécessitent chaque année une mobilisation financière conséquente pour la collectivité. Ce sera encore le cas en 2018 où il est proposé que plus de 27 M€ de travaux soient consacrés à sécuriser, entretenir, réparer et exploiter près de 3 500 kms de routes avec leurs ouvrages d'art et leurs dépendances.

En complément, le Département soutient et encourage la mobilité transfrontalière vectrice d'emplois, via notamment l'exploitation des bacs rhénans, assurée en régie depuis le 1er janvier 2009, et qui nécessite une dotation annuelle en fonctionnement de l'ordre de 1 M€. Il est proposé que cette dotation soit reconduite en 2018, pour assurer le bon fonctionnement, la maintenance des installations et les frais d'entretien préventif et curatif des trois bacs.

### **Le vélo : le Bas-Rhin 1<sup>er</sup> département cyclable de France**

A l'occasion des rencontres des Départements et Régions Cyclables organisées à Strasbourg en septembre 2016, le Département s'est associé à la déclaration d'intention en faveur d'une politique cyclable ambitieuse sur les territoires, pour densifier le maillage existant, pour éduquer à la pratique cyclable, pour fédérer les acteurs ou encore pour en faire un levier touristique et économique de premier plan.

Cet engagement s'est illustré de manière concrète par l'inauguration du 1 000<sup>e</sup> kilomètre d'itinéraire cyclable départemental dans le courant de l'année 2017.

Pour l'exécutif départemental, il n'est toutefois pas question de se satisfaire du travail déjà accompli dans le domaine du vélo où l'excellence de la politique bas-rhinoise est

connue et reconnue sur l'ensemble du territoire national depuis près de trois décennies. En 2018, l'ambition de l'exécutif départemental est que le Département aille encore plus loin, avec la mise en chantier ou la poursuite d'itinéraires tels que Molsheim–Saâles, Brumath–Haguenau, ou Stotzheim–Kertzfeld, et avec le lancement d'actions dans les collèges et les entreprises pour favoriser la pratique quotidienne du vélo.

L'accompagnant les territoires pour la définition fine de plans vélos à l'échelle locale dans la perspective d'aménagements, qui viendront renforcer et compléter le réseau départemental structurant, constitue aussi un enjeu particulier de l'année à venir.

### **La mobilité : le Département du Bas-Rhin développeur de mobilité**

Au-delà des seules infrastructures routières et cyclables, le besoin de mobilité est aujourd'hui au cœur des préoccupations et des exigences des citoyens.

Il est proposé que le Département poursuive son action en tant qu'acteur de proximité pour développer l'intermodalité et la mobilité alternative, pour encourager à la pratique du covoiturage au travers des 1 000 places de stationnement mises à la disposition des Bas-Rhinois, pour imaginer une plateforme de mobilité transfrontalière dans l'espace PAMINA ou encore pour maintenir le service qu'offre le site de covoiturage alsacien.

Le Département participera également à l'aménagement de la deuxième phase du TSPO (Transport en Site Propre Ouest), équipement structurant majeur des transports et de la mobilité de l'ouest strasbourgeois de demain.

Ces nouvelles mobilités ne peuvent pas s'imaginer sans outils innovants pour l'exploitation du trafic routier, pour la gestion et la sécurisation des déplacements et pour le partage le plus large de ces informations.

Le Département du Bas-Rhin en s'engageant dès 2013 dans le Schéma Départemental de la Route Intelligente a pris plusieurs longueurs d'avance et bénéficie d'une compétence, d'un savoir-faire reconnus. Il dispose ainsi depuis 2014 d'un système de radio numérique à la norme TETRA pleinement opérationnel qu'envient de nombreuses autres collectivités. En 2018 sera lancée l'interconnexion du réseau radio avec le Département du Haut-Rhin et mis en place, dans le cadre d'un projet INTERREG V et en collaboration avec les autorités allemandes, un système d'information pour les usagers des bacs rhénans.

Dans le domaine aérien, la situation de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim demeure toujours économiquement fragile. Il apparaît ainsi nécessaire de poursuivre le dispositif de baisse de la taxe d'aéroport, en parallèle du soutien au dispositif historique de soutien aux lignes européennes en obligations de service public (Amsterdam, Madrid, Prague). L'objectif est d'atteindre 1,4 million de passagers à la fin 2019, niveau de trafic qui permettrait à l'aéroport de s'approcher de l'autonomie financière. Il est proposé que la collectivité départementale continue à défendre et à soutenir l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, notamment dans le cadre de l'élaboration d'un prochain contrat triennal.

**Le Très Haut Débit (THD) :** *la volonté d'une démarche conjointe sur un périmètre étendu à l'ensemble de l'Alsace*

Les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et la Région Alsace ont adopté conjointement en 2012 un Schéma départemental d'Aménagement Numérique et décidé de créer un Réseau d'Initiative Publique (RIP) THD Alsace afin d'éviter la fracture numérique : sans une intervention publique forte, la moitié de la population alsacienne aurait été à l'écart du THD.

Grâce à cette intervention, le THD sera disponible sur l'ensemble du territoire départemental d'ici 6 ans. 2017 a vu se concrétiser la commercialisation des premières prises « très haut débit» via le programme partenarial porté par les grandes collectivités et la Délégation de Service Public conclue en décembre 2016 avec la société ROSACE.

Le projet, permettant l'accès à la fibre optique pour tous les Bas-Rhinois, dans le cadre d'un programme de travaux global de près de 450 M€, est maintenant entré dans une phase opérationnelle avec un rythme annuel de 5 000 nouvelles prises mises à la disposition de la population et des entreprises.

Pour 2018, 129 communes supplémentaires sur le territoire des deux départements alsaciens seront reliées au FTTH (Fiber To The Home). Le Département, dans le cadre de la convention partenariale conclue le 25 avril 2016, participera pour 525 000 € en 2018 au financement de la subvention d'équilibre de la DSP, étant entendu que la participation globale du Département s'élève à 3 459 034 €, montant plafonné non révisable.

**Environnement :** *Un engagement du Département pour l'aménagement rural, la vitalité agricole et la préservation de l'environnement*

La compétence Espaces Naturels Sensibles (ENS) constitue le socle de l'action du Département en matière d'environnement. La vision départementale inscrite dans le Schéma Départemental des Espaces Naturels décline cette compétence en la mettant au service de l'attractivité, de l'emploi et du développement territorial.

Les espaces naturels, et en premier lieu le canal de la Bruche, ont vocation à devenir des vitrines de la politique ambitieuse du Département en matière de démonstration de la transition énergétique, du développement du tourisme et de l'économie verte ainsi que de la préservation du cadre de vie et de la biodiversité.

Le partenariat refondé en matière d'éducation à l'environnement contribue de manière cohérente aux actions éducatives en direction du public collégien, car ils sont les citoyens de demain.

L'agriculture est une autre composante structurante du dynamisme des territoires du Bas-Rhin et de l'économie locale. Il est essentiel de conserver une agriculture bas-rhinoise dynamique, vivant de son travail afin de préserver l'emploi agricole direct et celui induit dans les industries agroalimentaires, ainsi que développer tous les maillons d'un approvisionnement local.

L'exécutif départemental souhaite que les Bas-Rhinois puissent avoir accès à une alimentation de qualité et locale. Cela passe par un soutien au maintien de la diversité des productions animales et végétales, à la restructuration et la modernisation des outils de production, en particulier par l'aménagement foncier, ainsi que par la vigilance sanitaire pour offrir les meilleures garanties aux consommateurs.

Les aménagements fonciers constituent ainsi un outil de développement durable des territoires, sous maîtrise d'ouvrage du Département, avec une gouvernance locale à travers les commissions communales d'aménagement foncier. Ils permettent des gains de

productivité pour les entreprises agricoles et forestières et permettent de mieux valoriser les productions agricoles et forestières.

Ainsi, le Département consacre près de 4,5 M€ à sa politique en matière d'aménagement de l'espace rural, de préservation et de développement des espaces naturels.

Dans cet esprit également, le laboratoire départemental d'analyses apporte son expertise en matière de service public dans la gestion des risques et des crises dans les domaines de la santé animale, l'hygiène alimentaire et la santé des végétaux. Il accompagne les professionnels de l'agroalimentaire pour la mise en conformité de leurs installations ou pour renforcer leur compétence par la formation, le contrôle des bonnes pratiques d'hygiène par les audits et le conseil. Il constitue un outil de veille et de sécurité sanitaire au service de tous les Bas-Rhinois.

**Développement durable :** *satisfaire les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins - orientations et programmes mis en œuvre par le Département*

Des pratiques internes : les infléchir et développer l'exemplarité en conjuguant un fonctionnement économe et une organisation performante, notamment :

- En procédant à une nouvelle répartition des locaux permettant de regrouper les services de manière plus efficiente avec une utilisation optimisée des locaux pour une réduction des surfaces à chauffer et à entretenir ;
- En réduisant, parmi les 200 bâtiments dont 91 collèges, les 3 430 km de routes et 1 000 km d'itinéraires cyclables que gère le Département, l'utilisation des pesticides coûteux et présentant des risques pour notre environnement, comme pour la santé de la population et des agents chargés de leur application sur les espaces verts ;
- En diminuant la production de déchets, notamment de papier ;
- En luttant contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire par des actions de sensibilisation des collégiens et des cuisiniers, de collecte des restes alimentaires par un opérateur en vue d'un traitement par méthanisation permettant ainsi de produire de l'énergie renouvelable ;
- En veillant à suivre les consommations de chauffage et les réglages fins des chaudières plus particulièrement dans les collèges ;
- En favorisant les modes alternatifs pour les déplacements domicile-travail et professionnels : véhicules et vélos électriques, installation de bornes de rechargement, challenge « Au boulot à vélo », mise à jour du plan de déplacement d'entreprise « Mobiléo », suite à donner à l'expérimentation du télétravail.

Les politiques publiques : Développer la prise en compte du développement durable (DD)

En charge de la cohésion sociale et territoriale, le Département est le premier partenaire des collectivités locales, à travers des actions ou projets tels que :

- Inscrire là où des possibilités existent le renouvellement des chaudières de bâtiments départementaux dans des projets mutualisés avec les collectivités locales partageant le même besoin, sous la forme de réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables ;
- Contribuer à la valorisation de la chaleur géothermique dans le nord du Bas-Rhin ;

- Mettre en relation les cuisiniers des collèges avec les producteurs locaux afin de mettre en place les filières d'approvisionnement.

#### Des territoires connectés et attractifs :

L'accessibilité des territoires doit s'inscrire de manière harmonieuse dans nos territoires. Les infrastructures réalisées dans ce cadre feront l'objet d'une insertion paysagère soignée et de mesures compensatoires destinées d'une part à réduire les impacts (collecte et traitement des eaux pluviales, passages pour la faune) et à les compenser (plantations de haies, création de prairies, préservation des espaces protégés, compensation de zones humides).

La démarche « Ecoroute » se traduit par de nombreuses actions telles que le traitement des matériaux en place et le recyclage de matériaux provenant d'autres chantiers afin de préserver les ressources primaires, la mise en place de passages pour l'avifaune afin d'éviter la fragmentation des biotopes, la politique de fauche tardive pour la préservation de la biodiversité.

Le Département encourage le covoiturage, formalisé dans un schéma dont la concrétisation a permis la réalisation de plus de 1000 places de parking réparties sur 80 aires de covoiturage.

#### Des territoires innovants

Un urbanisme innovant à coût maîtrisé, c'est le principe des « quartiers plus » soutenus par le Département qui anime plus particulièrement une démarche « smart city » à Brumath. L'objectif est de développer le « mieux vivre ensemble » en développant des services et des infrastructures innovantes afin de recréer du lien social et de la solidarité de proximité.

#### Aider les plus démunis

L'action sociale est une composante essentielle des missions du Département. Accompagner ceux qui en ont le plus besoin peut se faire, au-delà de l'action telle que définie par le législateur, par de nombreuses manières :

- en sensibilisant nos concitoyens aux écogestes qui permettent de réduire le gaspillage et de faire des économies (programme réduire sa facture d'eau et d'électricité). Des volontaires en service civique sont formés pour accompagner les personnes les plus fragiles ;
- Le Département a contribué avec différents partenaires à la réalisation d'un bus « écomalin » qui sillonne le territoire alsacien pour sensibiliser les bas-rhinois aux écogestes ;
- La mobilisation du personnel volontaire pour des actions de solidarité : les agents départementaux volontaires participent depuis plusieurs années à la journée de collecte de la banque alimentaire, et offrent en même temps ce temps de solidarité à des agents départementaux accompagnant par exemple un proche en fin de vie.



Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :*

*- décide d'approuver les orientations définies pour la mise en oeuvre de la politique 7 - Aménagement du Territoire telles que proposées dans le présent rapport ;*

*- prend acte du rapport de développement durable du Département du Bas-Rhin, présenté dans ce rapport.*

Strasbourg, le 29/11/17

Le Président,



Frédéric BIERRY